



Projet pédagogique collège démocratique de la Vallée du Madet

Respect du rythme de chaque adolescent :

- Arrivée échelonnée en fonction du rythme de chacun ;
- Liberté dans les apprentissages et dans le rythme des acquisitions, non-jugement ;
- Respect du rythme de connaissances des instances et d'acquisition des fonctionnements ;
- Participation libre aux instances, en dehors des périodes impliquant une responsabilité ;
- Apprentissage du respect du rythme des autres pour garantir celui de chacun (règles, ambiances sonores, non-jugement...)
- Chacun est libre de manger quand il le souhaite, en respectant les conditions propres au lieu.

Favoriser la liberté d'entreprendre, d'explorer, d'expérimenter et de découvrir par soi-même (autonomie) :

- Attitude des référents : proposer sans influencer, sans jugement de valeurs, et garantir une richesse des situations ;
- Mise à disposition de supports dans les apprentissages scolaires : livres, manuels scolaire, fiches...
- Mise à disposition de lieux propices à l'expérimentation (serre, jardin, ferme, ateliers bricolage et arts plastiques, théâtre, gymnase, salle de musique, cuisine, laboratoire...) et de matériel ;
- Prise de décisions et engagement responsable dans le fonctionnement des instances ;
- Mise à disposition d'un réseau de facilitateurs ;
- Des outils : plan de travail individualisé (choix dans les apprentissages), tableau des propositions et des demandes, journal de bord (auto-évaluation) ;
- Certificats et possibilités de co-animation d'activités ;
- Propositions, décisions et organisation des sorties et événements.

Accorder une place importante aux apprentissages coopératifs :

- Jeux coopératifs ;
- Multi-âges : entraide et partage des savoirs, tutorats et certificats d'aptitudes ;
- Coopération avec l'école ;
- Élaboration des repas pris en commun ;
- Réseau de facilitateurs : échanges de savoirs, faire-ensemble ;
- Coopération et engagement dans le fonctionnement des instances ;
- Élaboration et mise en place d'événements pour la communication et la recherche de fonds ;
- Coopération avec le groupe communication pour l'alimentation du compte Facebook de Terre d'éveil.

Accorder une place importante aux arts et à la créativité :

- Mise à disposition de matériel (dessin, peinture, argile, tissage, couture, logiciel graphisme...);
- Mise à disposition de lieux propices au développement de l'activité créative (ateliers, théâtre, serre, salle de musique, cuisine...);
- Attitude des référents : accorder de l'importance à ces domaines ;
- Ambiance : libre emploi du temps ;
- Réseau de facilitateurs ;
- Création des supports de communication et de mise en place des événements ;
- Partenariats associations, et sorties culturelles.

Accorder une place importante à l'intégration des activités (pédagogiques, artistiques et sportives) à l'environnement naturel :

- Lieu et ses environs (mini-ferme, jardin et serre, terrain de sport à l'extérieur, bois à proximité) ;
- Randonnées, animations nature (intervenants extérieurs) et partenariat avec la maison de la forêt des bois de la Comté ;
- Possibilité d'organiser des camps nature ;
- Astronomie (Isserteaux) ;
- Courses d'orientation ;
- Compost et tri sélectif.

Favoriser la communication interpersonnelle bienveillante et le respect d'autrui :

- Instances démocratiques (Conseil de vivre-ensemble et Conseil Collège) et instances de médiation (Parlons-en, avec utilisation des messages clairs) ;
- Ateliers de formation à la CNV (équipe + enfants, adolescents) ;
- Ateliers philosophie ;
- Ateliers méditation ;
- Rencontres et prise de conscience de ce que vit l'autre (partenariats associations caritatives) ;
- Prise en compte des besoins des plus jeunes (interactions avec l'école) ;
- Jeux coopératifs ;
- Rencontres intergénérationnelles (réseau de facilitateurs) ;
- Co-habitation avec la Peyrouse et les autres associations sur place.